

**Recherche, vulgarisation et valorisation d'actes anciens concernant  
l'immigration indienne de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle,  
singulièrement en Guadeloupe**

## Aurélie

Bulletin courriel gratuit et irrégulier

NUMERO 37

### Sommaire des numéros précédents...

Aurélie	N°
Liste des 93 convois d'introduction d'indiens en Guadeloupe (1854 à 1889)	1
Liste des 27 convois de rapatriement d'indiens de Guadeloupe (1861 à 1906)	2
Complément d'information sur le <b>Sigisbert Cezard</b> , 4 <sup>ème</sup> convoi indien arrivé en Guadeloupe	3
Complément d'information sur le <b>Richelieu</b> , 5 <sup>ème</sup> convoi indien arrivé en Guadeloupe	4
Complément d'information sur le <b>Hambourg</b> , 2 <sup>ème</sup> convoi indien arrivé en Guadeloupe	5
L'assimilation des indiens 'renonçants' à partir de 1881	6
Complément d'information sur l' <b>Epervier</b> , 87 <sup>ème</sup> convoi indien arrivé en Guadeloupe	7
L'immigrant indien dans la Guyane de la seconde moitié du XIX <sup>ème</sup> siècle	8
Bilan de l'immigration indienne en Guadeloupe 14 ans après l'arrivée de l'Aurélie	9
Le quotidien de l'immigré indien en Guadeloupe 1 an après l'arrivée de l'Aurélie	10
Avant 1861, l'immigration indienne : une parmi d'autres étrangères : les règles communes	11
Quelques aspects administratifs de l'émigration indienne vers les colonies 'à sucre'	12
Sujet 1 : une mise en garde de l'Eglise en Guadeloupe en 1956 : pas de confusion Catholicisme/Hindouisme	13
Sujet 2 : essai de cartographie de l'immigration indienne sur le domaine de Gardel entre 1870 et 1889	
Vers la disparition des institutions dédiées à la population indienne immigrée en Guadeloupe	14
1838, Guyana : à l'origine de l'immigration indienne dans la Caraïbe anglophone	15
L'arrivée des migrants indiens en Guadeloupe, les dépôts d'immigrants	16
Les débuts de l'immigration indienne au Surinam	17
L'immigration indienne dans les débats du Conseil général de la Guadeloupe – session de 1868	18
Le débat sur l'immigration indienne au Conseil général de la Guadeloupe en 1854, An I de cette immigration	19
Un réquisitoire de 1872 contre l'immigration indienne en Guadeloupe	20
Sujet 1 : débuts de l'immigration indienne vers les colonies anglaises	21
Sujet 2 : compléments d'information concernant <b>quelques uns des 93 convois</b> listés dans le numéro 1	
1829/1854, l'île Maurice initie l'immigration indienne dans les colonies à sucre de l'Europe	22
Les débuts de l'immigration indienne à la Réunion, des débuts à 1866	23
Sujet 1 : détails de la vie quotidienne dans l'immigration indienne en Guadeloupe	24
Sujet 2 : en marge de l'immigration indienne : l'unique ' <b>convoi madérien</b> ' de la Guadeloupe	
Sujet 1 : une mortalité indienne hors normes à Terre-de-Haut	25
Sujet 2 : actualisation permanente(N°1) du dossier des convois indiens introduits en Guadeloupe	
Sujet 1 : les dépôts d'émigrants en Inde.	26
Sujet 2 : quel 'code' régissait l'état-civil des natifs de l'ancienne colonie française en Inde ?	
Sujet 1 : 1853 - arrivée de l' <i>Aurélie</i> en Martinique, premier convoi indien des colonies françaises de la Caraïbe	27
Sujet 2 : Indo-descendants des Antilles françaises : Illusion d'une remontée généalogique au-delà de l'Aurélie	
Le cadre juridique de l'immigration indienne dans les colonies françaises à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 1862	28
Sujet 1 : quelques aspects de l'immigration indienne au Surinam	29
Sujet 2 : nouveaux éclairages sur le convoi indien du Sigisbert-Cézard	
Sujet 3 : un auteur/acteur tamoul contemporain : Antonyhasan Jesuthasan	
La fin de l'immigration indienne en Guadeloupe & l'arrivée à Pointe-à-Pitre le 30 janvier 1889 du dernier convoi	30
L'immigrant indien devant les cours d'assises de la Guadeloupe : audiences du 1 <sup>er</sup> trimestre 1879	31
L'immigration indienne dans la presse guadeloupéenne – dans différents numéros du Journal Officiel de la Guadeloupe de l'année 1882	32
Premiers (et éphémères) syndics des immigrants en Guadeloupe : Les secrétaires de mairie - novembre/décembre 1855	33
Discours d'une femme d'état trinitadienne sur l'abolition de l'engagisme indien dans son pays	34
La problématique christianisation des engagés indiens en Guadeloupe	35
1) L'engagé indien dans les registres de décès de Goyave de 1854 à 1889	36
2) L' <i>Aurélie</i> au cœur d'une nouvelle historique de Jack Caïlachon	

## Et du présent numéro...

- 1) L'immigration indienne dans le budget de la Guadeloupe à un an de l'arrivée du Nantes-Bordeaux
- 2) Bonnes feuilles : les femmes dans la littérature indo-caraiïbe

(1)

### L'immigration indienne dans le budget de la Guadeloupe à un an de l'arrivée du Nantes-Bordeaux

Jack Caïlachon

Les développements qui suivent se fondent sur les extraits, concernant *l'immigration*, du *projet de budget des recettes et des dépenses du service local* [de la colonie de la Guadeloupe] *de l'exercice 1888*. En 1888, il y a déjà trois ans que le 92<sup>ème</sup> et avant-dernier convoi indien la *Néva* est arrivé à Pointe-à-Pitre et le *Nantes-Bordeaux*, 93<sup>ème</sup> et ultime convoi, y entrerait le 1<sup>er</sup> mai 1889. Ce projet se situe donc dans un 'entre-deux'.

- **LA PERIODE : UN 'ENTRE-DEUX'**

En 1888, *l'immigration indienne* commence à être de l'histoire ancienne tandis que la *diaspora indienne* de la Guadeloupe tend de plus en plus à être constituée de *descendants* d'immigrants et de moins en moins d'*immigrants*. Dès lors, se situant dans cet entre-deux ultimes convois, le projet (dépenses) du budget 1888 reflète les dépenses d'immigration *antérieures* et non encore soldées au 31 décembre 1887 et celles à *prévoir* pour 1888 ; étant précisé que l'expression '*dépenses d'immigration*' ne renvoie pas aux seules dépenses d'affrètement des convois d'introduction et de *rapatriement*, mais englobe toutes les dépenses concourant à la politique publique d'immigration dans le cadre de l'engagisme.

- **CE QUE DIT DE L'IMMIGRATION LE PROJET DE BUDGET 1888**

A cette époque, tout convoi budgétisé ne peut qu'être de rapatriement et, de surcroît dans le projet de 1888, il s'agit de prévoir le règlement d'un convoi de l'année précédente ; le document ne prévoyant aucun rapatriement en 1888. Pour le reste, il s'agit d'une prévision de dépenses de fonctionnement – de personnel essentiellement – qui disent quelque chose d'une immigration amorçant la dernière phase de son histoire : du *convoyage indien* à la *diaspora indienne* puis de la diaspora à la levée - en 1923, avec Henry Sidambarom - de toute ambiguïté sur la *citoyenneté française* des descendants des immigrants.

#### UN CONVOI DE RAPATRIEMENT

Le *projet de budget* renseigne sur un unique convoi de rapatriement : le navire à vapeur *Nantes-le-Havre* : il s'agit des frais d'un convoi de rapatriement d'**août 1887**, exigibles en 1888. La facture de ce voyage s'élève à 191 250 francs, soit **225 francs par rapatrié** pour un total de **750 Indiens rapatriés** par ce convoi.

#### QUELQUES AUTRES DEPENSES SIGNIFICATIVES LIEES A L'IMMIGRATION

Il s'agit principalement des dépenses de personnel ici scindé en personnel médical et

personnel administratif :

- 1) Le **personnel médical dédié à l'immigration** : uniquement composé de médecins indemnitaires, tel qu'il se présente en 1888 ce service compte :

*2 médecins chargés des dépôts de Fouillole et de Basse-Terre.*

*1 médecin accompagnateur du convoi de rapatriement*

*1 aide-médecin*

*Des médecins visiteurs de convoi à l'arrivée.*

- 2) Le **personnel administratif dédié à l'immigration** : 17 personnes réparties sur tout le territoire guadeloupéen.

A l'inverse du personnel médical, il s'agit essentiellement d'un personnel permanent affecté à un service public : celui de l'immigration. En 1888, les lieux géographiques de résidence administrative de ces 17 agents sont répartis sur l'ensemble du territoire de la manière suivante :

### **2-1) LE MAILLAGE DU TERRITOIRE EN SYNDICS**

#### **Hors Marie-Galante**

- *Le Moule : 1 Syndic (de 1<sup>ère</sup> classe)*
- *Capesterre [aujourd'hui + Belle Eau] : 1 Syndic (de 2<sup>ème</sup> classe)*
- *Port-Louis : 1 Syndic (de 2<sup>ème</sup> classe)*
- *Lamentin : 1 Syndic (de 2<sup>ème</sup> classe)*

#### **A Marie-Galante**

Le secrétaire de mairie de chaque commune recevait une indemnité particulière rémunérant les fonctions spécifiques d'un syndic ajoutées aux attributions classiques de tout secrétaire municipal d'une commune guadeloupéenne à cette époque, soit :

- *Grand-Bourg : le secrétaire municipal (de mairie)*
- *Saint-Louis : le secrétaire municipal (de mairie)*
- *Capesterre : le secrétaire municipal (de mairie)*

PS : voir aussi Aurélie N° 33

### **2-2) LA FONCTION D'INTERPRETARIAT**

L'interprétariat est nécessaire à l'administration de l'immigration pour échanger avec des immigrants dont bon nombre parlent tamoul et autres langues indiennes. En 1888, la fonction d'interprète est cependant accessoire à un emploi administratif plus habituel, soit :

- 2 interprètes-plantons.
- 2 interprètes – **commis** (l'un à Pointe-à-Pitre, l'autre à Basse-Terre)

### **2-3) LES FONCTIONS D'INSPECTION DU SERVICE DE L'IMMIGRATION**

En 1888 – le *convoyage indien* subventionné étant terminé depuis trois ans déjà – le service public en charge de l’immigration se concentre désormais sur la *diaspora indienne* née de ce convoyage initié en 1854 avec l’arrivée de l’*Aurélie*. Ce service doit notamment veiller au respect par les engagés de leurs obligations contractuelles vis-à-vis des immigrants (et leurs descendants natifs de la Guadeloupe) en leur qualité d’*engagés* et, plus largement, à leur protection en qualité d’*étrangers* (singulièrement les sujets anglais). Cette mission passe par un *service d’inspection* comprenant deux agents :

- 1 inspecteur chargé du service
- 1 inspecteur syndic à Pointe-à-Pitre.

\*\*\*

Telles sont, pour l’essentiel, les grandes lignes du *projet* (dépenses) de budget 1888 de l’immigration tel qu’il serait proposé aux délibérations du conseil général de la Guadeloupe ; soit un total de 377 964 francs 50.

J.C.

Sources : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5472122f/f25.item.r=INDIENS.zoom>

(2)

### Bonnes feuilles & Documents : les femmes dans la littérature indo-caribéenne

Ces bonnes feuilles & documents musardent, au fil d’une navigation sur le net, en quête du meilleur et plus éclairant – y compris dans les coins sombres - de ce qui a pu s’écrire hier, avant-hier mais aussi aujourd’hui autour du ‘fait indien’ en Guadeloupe et, plus largement dans son environnement caribéen. Dans ce nouveau numéro d’*Aurélie* : un article de **Véronique Bragard** publié en 1999 *l’Odyssée poétique des écrivaines indo-caribéennes* en libre accès en ligne - voir sources. Ce texte de 14 pages commence par ces lignes :

*‘Si l’Inde reste présente dans les temples, les rituels, les festivals, le créole, la gastronomie des Caraïbes, ou plus récemment par le biais de l’internet, elle ne semble plus être la mère-patrie vers laquelle se tourne l’Indo-caribéen même si un lien affectif fort persiste’.*

L’idée générale qui surplombe le propos est que l’Inde-mère originelle des engagés migrants d’après l’abolition semble s’être progressivement noyée dans les ‘eaux noires’ – le *Kala Pani* de la croyance hindoue – de leur traversée transocéanique. Depuis la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, cette histoire ainsi oubliée renaît cependant de ses cendres, notamment sous forme mythifiée et fantasmée mais parfois aussi engagée dont, mieux qu’une autre, rend compte l’écriture poétique. Une écriture dont quelques écrivaines indo-caribéennes tiennent la plume ; des écrivaines que cite Véronique Bragard et dont elle résume, *in fine*, la ‘substantifique moelle’ des écrits en ces quelques lignes de conclusion :

*‘L’odyssée coolie émerge comme à la fois unique et plurielle et se distingue des écrits de*

*la diaspora indienne qui ne partagent pas la mémoire de la (trans)plantation. Le coolie ne cherche pas à crier la grandeur de la civilisation indienne, mais plutôt la force et détermination indienne de ses ancêtres qui ont su ou voulu la quitter. Une force dont ils ont probablement besoin pour faire face aux doutes culturels et spirituels de la société contemporaine mondiale [...]. Et cette force, les écrivaines indo-caribéennes la trouvent dans une mémoire qui a été balayée par les vagues ; une mémoire écrasée par la plantocratie et le colonialisme, érodée mais réinventée par les générations nouvelles et l'imagination créatrice de la Coolitude...au féminin'.*

Même si le champ indo-caribéen exploré dans cet article consonne avant tout avec la Caraïbe anglophone et son immigration indienne spécifique (1838 / 1917), cette dernière partage des transversalités essentielles avec l'immigration indienne dans le sous-ensemble colonial français de l'espace caraïbe (1853 / 1889) et présente ainsi de l'intérêt pour le lecteur plus familier de cette dernière.

J.C.

Sources : [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6499317r/f109.item.r=quadeloupe%20coolie%20couliindiens>].

*Aurélie*

Dépôt légal : à parution.

-----  
[J\\_cailachon@orange.fr](mailto:J_cailachon@orange.fr)